

DÉPARTEMENT
DE
L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT
DE
TOURNON



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU MAIRE**

Arrêté n°AM-2023-315

**OBJET : DELEGATION DE FONCTION A MADAME MARYANNE BOURDIN
POUR LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES
SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Le Maire de la Ville d'Annonay,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1413-1, L2122-18 et L5211-2,

VU la délibération N° 2023-35 du 30 mars 2023 créant une Commission Consultative des Services Publics Locaux et procédant à l'élection de ses membres,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire est président de droit de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire dispose de la faculté de se faire représenter en donnant délégation de fonction à un autre conseiller municipal,

CONSIDÉRANT qu'il convient, dans un souci de bonne administration de la commune, de déléguer la présidence de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

ARRETE

Article 1

Madame Maryanne BOURDIN est désignée pour représenter Monsieur le Maire et exercer les fonctions de Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur la fin du mandat 2020-2026.

Article 2

La présente délégation de fonction entraîne délégation de signature de tout document afférent à cette commission et ses séances et travaux, notamment convocations et procès-verbaux.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Ampliation de la présente sera adressée au représentant de l'Etat dans le département.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Annonay, le

26 avril 23

Le Maire

Simon PLENET



Transmis en sous Préfecture le: 26/04/23 Notifié le : 26/04/23
ID de télétransmission : 007 - 21 0700
100 - 2023 0101-41251 AP

Publié le : 26/04/23

SP